Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 51 (1980)

Heft: 11: Rapport de restructuration

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tions possibles est limité. Par ailleurs, la notion de représentants de communes est supprimée.

Article 17

Chiffre 1

La notion de quote-part de la SEVA est abandonnée.

Chiffre 2

Il n'est plus nécessaire que les cotisations des communes soient fixées au prorata de la population.

Article 18

Chiffre 1

Non modifié.

Chiffre 2

En cas de dissolution de l'ADIJ, ses biens devront être remis à une institution poursuivant le même but.

Chiffre 3

Il en est de même en ce qui concerne les archives.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en septembre 1980

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice septembre 1980		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	août 1980	septembre 1979
Total	184,9 a	109,7	0,0	3,8
Alimentation	•	120,1	0,0	9,3
Boissons et tabacs	•	106,9	О ь	2,9
Habillement	•	106,6	1,5	4,0
Loyer du logement	•	101,2	О ь	1,1
Chauffage et éclairage		135,5	-1,7	- 8,7
Aménagement et entretien du logement	•	105,9	0,8	4,2
Transports et communications	•	106,6	-0,4	2,3
Santé et soins personnels	•	108,1	0,2	2,3
Instruction et loisirs	•	107,7	0 b	6,3

^a Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966

Administration de l'ADIJ et rédaction ORGANES DE L'ADIJ des «intérêts de nos régions» Direction Rue du Château 2, case postale 344 Président: Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier 2740 Moutier 1, @ 032 93 41 51 © bureau 032 93 41 51 privé 039 41 31 08 Rédacteur responsable: Secrétaire: Teresina Hagmann Frédéric Savoye, Saint-Imier @ 032 93 41 51 Secrétaire: Teresina Hagmann Membres: Rémy Berdat, 2740 Moutier privé 032 93 21 54 © 038 51 51 75 Abonnement annuel: Fr. 25 .-Jean Jobé, 2900 Porrentruy, @ 066 66 1777 Prix du numéro: Fr. 2,50 Marcel Houlmann, 2515 Prêles Caisse: CCP 25-2086 @ bureau 038 51 31 21 privé 032 85 21 96

^b N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.